

Le 1 mars 2010

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 204 225 819,25 euros.
Siège social : 4, Quai de la Mégisserie – 75001 PARIS
SIREN 377 913 728 R.C.S. PARIS
Exercice social du 1^{er} juillet au 30 juin



Vilmorin annonce le soutien de son actionnaire de référence à son projet d'augmentation de capital à travers un engagement de souscription à hauteur de 150 millions d'euros

A la suite de l'annonce le 24 février 2010 de son projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de l'ordre de 200 millions d'euros, Vilmorin précise que son actionnaire de référence a exprimé son intention de suivre cette opération.

En cas de lancement de l'augmentation de capital, Groupe Limagrain Holding (GLH), détenu par la coopérative Limagrain, s'engagerait ainsi à participer à cette opération à hauteur de 150 millions d'euros.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du partenariat long terme entre GLH et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) comprenant notamment un investissement à réaliser par le FSI dans GLH à hauteur de 150 millions d'euros, selon les termes du communiqué de presse diffusé conjointement ce jour par le FSI et GLH.

Il est rappelé que cette augmentation de capital aurait pour objectif de renforcer les fonds propres de Vilmorin afin de lui donner les moyens financiers pour accélérer son développement et changer de dimension. Il s'agirait pour Vilmorin de contribuer à financer sa stratégie de croissance organique (nouvelles variétés de semences et nouvelles technologies) et externe, à travers des acquisitions ciblées à l'international (notamment en Asie), tant sur le marché des cultures potagères que grandes cultures.

« Par ce soutien à notre projet, Limagrain confirme son engagement d'accompagner le développement de Vilmorin dans une vision volontariste et de long terme. L'accord conclu entre Groupe Limagrain Holding et le FSI est une reconnaissance de l'expertise et des atouts de Vilmorin. Cet investissement intervient à un moment décisif d'accélération de la croissance de l'entreprise qui s'achemine vers un changement de dimension » a commenté Adrian Huige, Directeur Général Délégué de Vilmorin.

Le lancement prochain de l'augmentation de capital demeure soumis aux conditions de marché ainsi qu'à l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus relatif à cette émission.

Vilmorin a choisi Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking pour l'accompagner dans son augmentation de capital.

*Ne pas diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.
Cette communication a un caractère purement informatif et ne constitue pas un document d'offre.*

PROCHAINES PUBLICATIONS DE L'EXERCICE 2009-2010

Lundi 3 mai 2010 au soir : chiffre d'affaires à la fin du 3^{ème} trimestre.

Mardi 3 août 2010 au soir : chiffre d'affaires annuel.

Mercredi 6 octobre 2010 au soir : résultats annuels.



Quatrième semencier mondial, Vilmorin crée des plantes potagères et de grandes cultures à haute valeur ajoutée contribuant à mieux satisfaire les besoins alimentaires. Guidée par une vision responsable de son développement, Vilmorin s'appuie sur sa capacité de recherche et une croissance soutenue à l'international pour renforcer sa position d'acteur mondial. Une ambition qui puise sa force dans une philosophie « **Cultivons le goût de la vie** » fondée sur le partage des connaissances, la qualité de vie et l'écoute des Hommes.

*Cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment A), l'action Vilmorin fait partie des indices Next 150, CAC Mid 100, SBF 120 et est éligible au SRD.
Code ISIN : FR0000052516 (RIN).*



Pour toute information complémentaire :

Daniel JACQUEMOND

Directeur Financier

daniel.jacquemond@vilmorin.info

Claire PLANCHE

Responsable Communication Financière

claire.planche@vilmorin.info

Vilmorin & Cie

BP 1 – 63720 CHAPPES

Tél. + 33 (0)4 73 63 41 95 - Fax : + 33 (0)4 73 63 41 80

www.vilmorin.info

Ne pas diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Cette communication a un caractère purement informatif et ne constitue pas un document d'offre.

Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays.

Des informations plus complètes sur Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») peuvent être obtenues sur son site Internet (www.vilmorin.info), notamment dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.09-0742 le 6 novembre 2009 et dans son actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 24 février 2010 sous le numéro D.09-0742-A01 (également disponibles sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org).

Ce communiqué de presse contient des informations de nature prospective. Bien que Vilmorin considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Vilmorin et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section "Facteurs de Risque" du document de référence et de son actualisation déposés auprès de l'AMF.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription pour des titres dans un quelconque pays. En France, les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés en l'absence d'un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers. La distribution du présent communiqué dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou tout autre pays. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Vilmorin n'envisage pas d'enregistrer des valeurs mobilières ou de réaliser une offre aux Etats-Unis d'Amérique ; aucune personne résidente aux Etats-Unis (U.S. Persons, tel que ce terme est défini dans la Réglementation S du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié) ne peut, et seules les personnes situées en dehors des Etats-Unis d'Amérique peuvent, exercer des droits préférentiels de souscription ou autrement acquérir les actions mentionnées dans ce communiqué de presse.

Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont des "investisseurs qualifiés" au sens de l'article 2(1)(e) (i), (ii) ou (iii) de la Directive Prospectus de l'Union Européen et qui sont également considérées comme (i) des "investment professionals" (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'"Ordonnance"), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les "Personnes Concernées"). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.

**Ne pas diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.
Cette communication a un caractère purement informatif et ne constitue pas un document d'offre.**